

ENFiP 31

 ÉCOLE NATIONALE
DES FINANCES PUBLIQUES



**Dossier Accueil
ATSCAF-ENFiP Toulouse
Saison 2023 - 2024**



PRÉSENTATION DE L'ATSCAF-ENFiP Toulouse

L'association Touristique, Sportive et Culturelle des Administrations Financières, section ENFiP Toulouse (**ATSCAF-ENFiP Toulouse**), régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, est affiliée à l'ATSCAF Fédérale.

Elle a pour unique but de **favoriser la pratique des sports de toute nature et développer les activités culturelles auprès de ses adhérents, stagiaires et permanents de l'établissement.**

Elle a son siège dans les locaux de l'ENFiP Toulouse et est administrée par un bureau composé de membres permanents de l'établissement et de stagiaires en formation initiale.

Il est proposé que chaque promotion d'élèves désigne « son » correspondant **ATSCAF** chargé de faire le lien avec les membres permanents de l'école et d'informer les stagiaires des activités associatives de l'établissement.

Vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'ATSCAF-ENFiP Toulouse sur le site Intranet / Internet suivant :

<http://locales.atscaf.fr/3101/>

(accessible également via *Odissée Toulouse* par le lien *Activités périscolaire* puis *Atscaf*)

Bonne rentrée 2023 !!



ADHÉSION À L'ATSCAF-ENFiP Toulouse

<u>Adhérents</u>	<u>Tarif</u>
Stagiaires, Permanents et Retraités	20 €
Conjoints et Enfants de +18 ans	17 €
Enfants de - 18 ans	gratuit

Pour adhérer, c'est très simple

- **Adhésion en ligne sur le site de l'Atscaf Toulouse**
- **puis chèque à l'ordre de l'ATSCAF ENFiP Toulouse à remettre dans la boîte à lettre ATSCAF (sous-sol du bâtiment B – couloir équipe Cadastre Technique en face des salles B1 et B3)**

Tout adhérent bénéficie de tous les avantages proposés par :

- **L'ATSCAF-ENFiP Toulouse :**
 - ✓ utilisation du foyer des élèves, et moyennant 5 euros supplémentaires des installations et du matériel dans le cadre des diverses activités proposées : salle de sport, gymnases, terrain de foot,...
 - ✓ réduction sur la billetterie (cinéma, piscine,...),
 - ✓ participation aux sorties culturelles ou sportives organisées par les membres de l'association,
 - ✓ participation aux activités et événements mis en place par l'association à l'école tout au long de l'année (voir ci-après).
- **L'ATSCAF FÉDÉRALE :** accès aux centres de vacances, voyages, participation aux compétitions nationales (CNIF, ...), etc.
Visitez le site fédéral : <http://www.atscaf.fr/>

Remarque : Extension d'adhésion possible d'autres ATSCAF vers l'ATSCAF-ENFiP Toulouse (somme à régler à l'ATSCAF-ENFiP Toulouse avec présentation du justificatif de l'adhésion principale) **Supplément : 5 €**





COMPOSITION DU BUREAU PERMANENT DE L'ATSCAF-ENFiP Toulouse

Nom	Photo	Fonction	Contact
Céline GADAN (Bat B 1 ^{er} étage)		Co-présidente	celine-l.gadan@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 558
Cindy SALVAT (Bat B Sous sol)		Co-présidente	cindy.salvat@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 513
Anne-Marie JOURNET (Bat B 1 ^{er} étage)		Trésorière	anne-marie.journet@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 527
Elodie DURRIEU (Bat B 1 ^{er} étage)		Secrétaire	elodie.durrieu@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 544
Marie LEQUERRE (Bat B 1 ^{er} étage)		Secrétaire adjointe	marie.lequerre-karleskind@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 521
Amine BOUHASSOUN (Bat B Rez-de-Chaussée)		Communication et relations stagiaires, événements et installations sportives / CNIF	amine.bouhassoun@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 533





David TERRADE <i>(Bat B Sous sol)</i>		Communication et relations stagiaires, Sortie Ski	david.terrade@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 532
---	---	--	---

Ainsi que nos MEMBRES D'HONNEUR

Nom	Photo	Fonction	Contact
Jean-Philippe LACOU <i>(Château)</i>		Président d'honneur (Directeur ENFiP Toulouse)	
André SANCHEZ <i>(Bat B 2nd étage)</i>		Ex Président	andre.sanchez@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 158 525

Et nos ENSEIGNANTS CHARGES DE MISSION

Nom	Photo	Fonction	Contact
Gérald AUBIN <i>(Bat B Sous sol)</i>		Coach Badminton	gerald.aubin@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 15 85 62
Vincent AYMAR <i>(Bat B 1er étage)</i>		Coach football	vincent.aymar@dgfip.finances.gouv.fr 05 61 15 85 44



<p>Sylvie BOTTA (Bat B Sous sol)</p>		<p>Senior business</p> <p>analyst / stratégie ATSCAF</p>	<p>sylvie.botta@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>05 61 158 524</p>
<p>Philippe LENGLART (Bat B Sous sol)</p>		<p>Coach Artistique</p>	<p>philippe.lenglart@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>05 61 15 85 13</p>
<p>Philippe DIDIER (Bat B Sous sol)</p>		<p>Coach Audio/Vidéo/ Technique</p>	<p>philippe.didier@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>05 61 158 432</p>
<p>Estelle ROUSSELLE (Bat B Sous sol)</p>		<p>Communication et relations stagiaires</p>	<p>estelle.rouselle@dgfip.finances.gouv.fr</p> <p>05 61 158 424</p>

Tous les adhérents ATSCAF sont invités à proposer, mettre en place ou animer des sorties, événements ou activités sportives et culturelles.

Pour finaliser vos projets, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau permanent.



INFORMATIONS et COMMUNICATION

Permanence ATSCAF ENFIP Toulouse

Des permanences vous seront proposées en fonction de nos disponibilités.



Mais faites plutôt vos demandes de billets par mél :

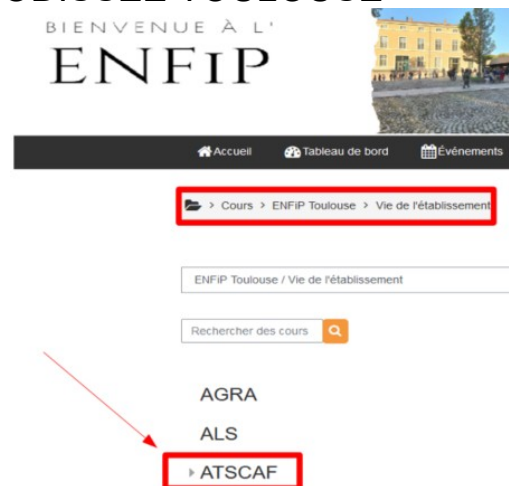
atscaf.enfipoulouse@gmail.com

Et nous vous proposerons un rendez-vous

Vous pourrez ainsi vous procurer des billets à prix réduits (cinémas Pathé-Gaumont, Utopia Tournefeuille et Borderouge et Américan Cosmograph, piscine de La Ramée, piscine de Colomiers, Calicéo...), des tarifs préférentiels sur certains abonnements, ...

Différents canaux de communication vous tiennent informés :

- Les membres permanents du bureau qui se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire et le correspondant **ATSCAF-ENFiP Toulouse** de chaque promotion,
- Réseau Internet/Intranet : accès par « ODISSEE TOULOUSE »



Ou par saisie manuelle de l'adresse URL du site :
« <http://locales.atscaf.fr/3101/> »



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

L'ATSCAF-ENFiP Toulouse propose à ses adhérents des activités régulières tout au long de l'année scolaire (en fonction des contraintes sanitaires).

Le matériel (*armoires du foyer*) et les installations sportives sont à la disposition de tous les pratiquants.

Tennis de table

- Lundi (17h00-18h00) – Foyer École

Football en salle (École 17 Police Nationale)

- Lundi (19h00-21h00) – ENSAPN

Yoga/Pilates (avec participation fixée en début d'année)

- Lundi (12h15 à 13h10)
- Mardi (17h30-18h25 + 18h30-19h25) – Foyer

Sophrologie (avec participation fixée en début d'année)

- Mercredi (17h30-18h30) – Salle B12

Gymnase ENSAPN (École Police Nationale)

- Mercredi (19h00-21h00) *Volley, Hand et/ou basket* – ENSAPN

Pilates / Étirements (avec participation fixée en début d'année)

- Jeudi (17h30-18h30 + *détente musculaire 18h35-19h20*) – Foyer

Badminton

- Jeudi (17h00-19h00) Gymnase des Pradettes



Salle de sport

- Une salle de sport (vélo, vélo elliptique, tapis roulant) est mise à votre disposition de 7h30 à 18h30 sous réserve de remplir les conditions d'accès (caution, [règlement](#), [réservation de créneau](#)) indiquées sur l'accueil de notre site

- Sous-sol du bâtiment A - École

Autres

- Selon la volonté d'un nombre (suffisant) d'adhérents, d'autres activités peuvent venir compléter les activités déjà proposées.
- Les demandes sont à formuler auprès des membres du bureau.

SORTIES ET ACTIVITÉS OCCASIONNELLES

A l'initiative de ses adhérents, des activités occasionnelles peuvent être mises en place tout au long de l'année.

L'association participe en totalité ou en partie aux dépenses engagées pour la mise en place et l'organisation de ces événements.

Sorties

- Week-end Ski et montagne organisé annuellement fin Janvier
- Course à pied, visites touristiques...

Tournois et rencontres sportives

- Tennis de table, pétanque, football, jeux de cartes, échecs, ...
- Challenge inter-promos et tournois individuels
- Bowling

Repas et soirées

- Repas de Noël, fête de fin d'année, départ de promotion,...

Autres

- Les adhérents sont invités à proposer et organiser d'autres activités ou événements festifs, culturels ou sportifs.



- Les demandes sont à formuler auprès des représentants de l'ATSCAF-ENFiP Toulouse (pour participation financière).

UTILISATION DES INSTALLATIONS

Les stagiaires et permanents de l'École, adhérents de l'ATSCAF-ENFiP Toulouse, sont tenus de respecter le matériel et les installations mis à leur disposition.

FOYER DES ÉLÈVES :

Le foyer des élèves est mis à la disposition des élèves et permanents de l'École du lundi au vendredi selon les horaires suivants :

- en libre accès de 8h à 18h
- réservé lors des horaires des activités régulières mises en place en fin d'après-midi (Pilates, yoga, tennis de table, ...).

Le matériel mis à la disposition est le suivant : tables de ping-pong, baby foot, fléchettes, jeux de cartes, boules de pétanque, jeux d'échec, livres...

Le foyer est également utilisé pour les repas et soirées organisés par les adhérents stagiaires ou permanents : réfrigérateurs, armoires à boissons et sono-hifi sont à la disposition des participants.

Pour toute organisation de repas ou soirées au foyer, une demande officielle auprès de la Direction de l'école et du bureau de l'ATSCAF-ENFiP Toulouse doit être déposée 8 jours avant la date prévue.

Important

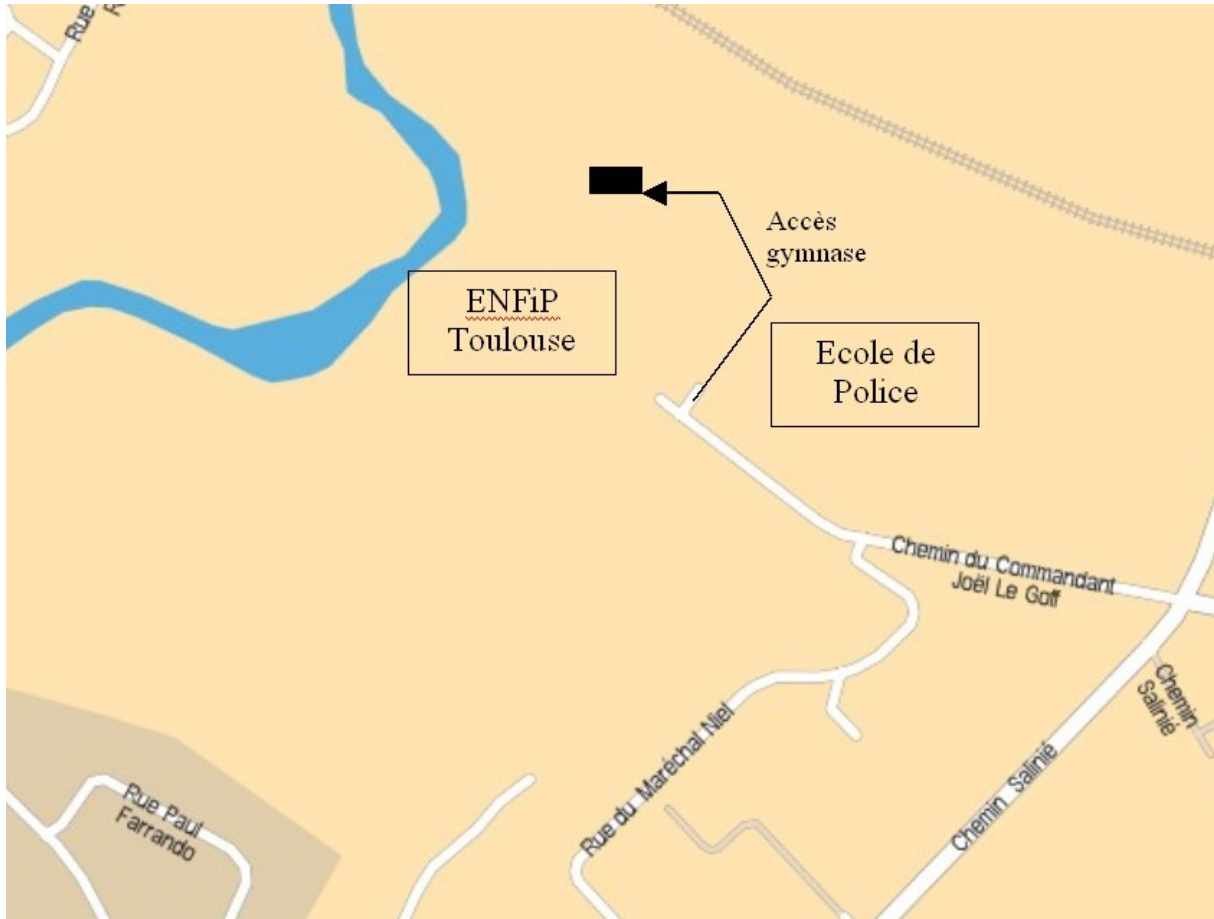
Tous les adhérents et utilisateurs du foyer des élèves sont tenus de connaître et respecter rigoureusement le règlement intérieur du foyer (voir ci-après en fin de document)

Les utilisateurs des installations non adhérents de l'ATSCAF-ENFiP Toulouse ne sont pas assurés en cas d'accident



GYMNASE DE L'ENSAPN

L'ENSAPN met à la disposition de l'**ATSCAF-ENFiP Toulouse** son gymnase pour la pratique de tous les sports en salle (volley, hand, basket, foot en salle...) et sa piste d'athlétisme situé dans l'enceinte de l'école de police.



Adresse : 98 chemin du cdt Le Goff 31100 Toulouse

GYMNASE

Créneau horaire attribué :

Mercredi 19h – 21h

PISTE D'ATHLÉTISME

Jeudi 18h – 19h



GYMNASE « Pradettes »

La Mairie de Toulouse met à la disposition de l'**ATSCAF-ENFiP Toulouse** un gymnase situé dans le quartier des Pradettes, pour la pratique de tous les sports en salle, notamment l'activité badminton et autres jeux de raquettes.



Adresse : 6 rue Ferdinand de Lesseps 31200 Toulouse

Créneau horaire attribué :
jeudi 17h00 – 19h00



Boutique ATSCAF-ENFiP Toulouse



Anne-Marie JOURNET (Trésorière) anne-marie.journet@dgfip.finances.gouv.fr
05 61 158 527



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU FOYER

ARTICLE 1 :

Le foyer de l'établissement toulousain de l'ENFiP et ses équipements sont mis à la disposition de l'Association Touristique, Sportive et Culturelle des agents Financiers de l'ENFiP établissement de Toulouse (ATSCAF – ENFiP Toulouse).

ARTICLE 2 :

Le foyer est ouvert aux adhérents de l'ATSCAF – ENFiP TOULOUSE tous les jours de 8h00 à 18h. Durant cette plage, ils pourront utiliser le matériel mis à leur disposition par la direction de l'établissement, ou par l'association. Il leur est demandé de prendre le plus grand soin de ce matériel mis à leur disposition. La direction de l'établissement se réserve néanmoins le droit d'utiliser le foyer au cours de cette plage pour des manifestations conviviales exceptionnelles.

ARTICLE 3 :

Le foyer sera également ouvert de 18h à 19h30 les jours où sont pratiquées des activités sportives ou culturelles spécifiques dont le programme est établi en début d'année scolaire, et qui devra être communiqué à la direction de l'établissement.

ARTICLE 4 :

En dehors de ces plages, des autorisations d'ouvertures supplémentaires (soirées notamment) pourront être accordées par la direction de l'établissement, pour des manifestations particulières, **à la demande écrite des utilisateurs, déposées au plus tard 8 jours avant la date prévue de l'utilisation, auprès de la direction de l'établissement (MM LACOU Jean-Philippe et PARRE Frédéric) avec copie à l'ATSCAF – ENFiP TOULOUSE.**

Les soirées devront OBLIGATOIREMENT se terminer au plus tard à 3 h du matin (et la musique arrêtée à 2 h 00).

ARTICLE 5 :

A l'occasion des ouvertures supplémentaires ou lors d'événements exceptionnels tels que les soirées des élèves, les organisateurs doivent veiller strictement au respect des consignes de sécurité suivantes :

1. Les organisateurs de la soirée sont responsables :
 - a. De l'ouverture et de la fermeture des portes d'accès au parc de stationnement, remarque étant faite que la porte d'accès au parc doit être refermée après chaque entrée ou sortie de véhicule,
 - b. De l'éclairage du parc,
 - c. De la consommation des boissons.

2. En fin de soirée, les organisateurs de la soirée doivent s'assurer :
 - a. Que tous les appareils électriques ne sont plus sous tension,
 - b. Que toutes les lumières sont éteintes,
 - c. Que le foyer est fermé à clef.

3. Il est formellement interdit de modifier les installations suivantes : La sono, Les circuits électriques, Les éclairages, Les alarmes.



4. Il est formellement interdit d'utiliser des pétards ou des feux de Bengale, à l'intérieur comme à l'extérieur du foyer.

Les participants doivent également conserver un comportement correct et respecter le voisinage. A cet égard, ils veillent à ne pas occasionner des nuisances sonores.

Par ailleurs, les déchets doivent être impérativement conditionnés dans des sacs et entreposés dès la fin de la soirée dans les poubelles qui se trouvent dans le local situé près du portail de l'entrée principale de l'établissement.

De même, toutes les bouteilles de verre devront impérativement être évacuées par les utilisateurs dans des récupérateurs de verre publics.

Les organisateurs et les participants veillent tout particulièrement à l'état d'entretien du foyer et de son environnement. À ce titre, **le foyer doit être totalement nettoyé et rangé avant 14h00 le lendemain des soirées.** À cet effet, les responsables ont à leur disposition les produits de lavage nécessaires.

Ils doivent rendre le jeu de clefs mis à leur disposition le lendemain avant 15h00.

ARTICLE 6 :

L'utilisation du foyer et du matériel est réservée exclusivement aux adhérents de l'ATSCAF – ENFiP TOULOUSE soit à titre principal, soit en extension d'adhésion d'une autre section ATSCAF affiliée à l'ATSCAF fédérale. En cas d'accident, ni l'ATSCAF – ENFiP TOULOUSE, ni l'ENFiP ne pourront être mis en cause par une personne non adhérente.

ARTICLE 7 :

Sous réserve de l'accord de la direction de l'établissement, les installations pourront être prêtées à une autre section ATSCAF, pour l'organisation de manifestations exceptionnelles.

ARTICLE 8

Les utilisateurs seront tenus pour responsables de toutes les dégradations des installations ou du matériel mis à leur disposition. Un état des lieux sera effectué avant et après chaque manifestation particulière.

ARTICLE 9 :

Il est formellement interdit :

- de sortir du foyer le matériel mis à disposition,
- de coller ou d'apposer des publicités, papillons et tracts sur les murs et les installations,
- de tracer des graffitis ou autres inscriptions,
- de pénétrer dans le foyer avec des animaux même tenus en laisse,
- de fumer dans le foyer, les toilettes et les douches.

ARTICLE 10 :

Les infractions au présent règlement ou à l'accord intervenu pour le prêt du foyer donneront lieu à l'expulsion immédiate des contrevenants, sans préjudice de la responsabilité qui pourrait leur incomber.

Ceux-ci pourront se voir refuser l'accès des installations, soit temporairement, soit définitivement.

